

8. Domaines de compétences par thèmes**8.9 Culture**

Le Maire de la Ville de DENAIN ;

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 7 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire ;

Vu les propositions de la Commission Culturelle ;

DECIDE**■ Article 1 : la Ville de Denain proposera les manifestations suivantes :**

- Vendredi 06 février 2026 à 20h30 au théâtre de Denain : « *Urit-Ulit* » : Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « *Harmonie Urit et Ulit Anzin* », située Place Roger Salengro - 59410 ANZIN, représenté par son Directeur musical Monsieur Jean-François VANBESELAERE.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Samedi 14 mars 2026 à 20h30 au théâtre de Denain : « *Miss Valenciennois* » : Evènement proposé par le Bowling Satellium représenté par son dirigeant, Monsieur David MERCIER, rue des Vosges - 59300 VALENCIENNES.

Le prix des places sera fixé par le producteur et les recettes lui reviendront.

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Samedi 28 mars 2026 à 14h00 au théâtre de Denain : évènement « *Le Grand Déclic* » : Evènement ouvert à tous et gratuit, en partenariat avec l'IFFMA (*Institut de Formation de la filière musiques actuelles amplifiées*) et le CMA (*Campus des musiques actuelles*) située au 2 rue Lemoine - 59410 ANZIN, représenté par son directeur Monsieur Arnaud ADAM. L'objectif est de faire découvrir aux jeunes l'environnement du monde du spectacle de vivant et de peut-être susciter des vocations.

Il se déroule en deux temps forts : de 14h à 19h (*forum des métiers et formation aux métiers du spectacle + mini conférences*) à partir de 20h00 : spectacle qui met en avant les élèves des formations musicales du CMA, du valenciennois et du conservatoire de DENAIN.

La ville participe à hauteur de 3000 € TTC aux frais de fonctionnement et d'organisation (*sécurité, catering, frais de déplacement, billetterie*).

Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Vendredi 10 avril 2026 à 20h00 au théâtre de Denain : « *Luke Hulus Quintet* » : Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « D VIA SON », située au 1 rue Paul Vaillant Couturier - 59880 SAINT-SAULVE, représenté par son Président Monsieur Ludovic TESORO.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Dimanche 12 avril à 17h00 au théâtre de Denain : « *Tribute Johnny Hallyday : Sang pour 100 Johnny* » : Spectacle proposé par la production « Le Bureau des spectacles » située au 18 rue des Montagnards - 59000 LILLE, représentée par sa présidente Madame Chadia BENABAS.

La ville participe à hauteur de 3000€ TTC aux frais de fonctionnement.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Samedi 10 octobre 2026 à 20h30 au théâtre de DENAIN : « *Adrien Wild : la vraie vie d'un magicien* » : Report du spectacle, initialement prévu le dimanche 18 janvier 2026.

Cet évènement est proposé par la production « *PRODUCTIONS FREDDY HANOUNA* » située au 3 rue de la chapelle - 02470 NEUILLY-SAINT-FRONT, représenté par son président, Monsieur Freddy HANOUNA.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Accueil au théâtre.

- Samedi 24 octobre 2026 à 20h30 au théâtre de DENAIN : « *Chantal Ladesou* » : Spectacle proposé par la production « *Imperial Show* » située au 33 rue Albert Lagny - 60150 GIRAUMONT, représenté par son président Monsieur Michel DELARUELLE.

La ville participe à hauteur de 3500 € TTC aux frais de fonctionnement.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Vendredi 20 novembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « *BeniGroupe* » : Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « *D VIA SON* », située au 1 rue Paul Vaillant Couturier - 59880 SAINT-SAULVE, représenté par son Président Monsieur Ludovic TESORO.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Jeudi 03 novembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « *Olivier de Benoist* » : Spectacle par la production « *L'Agence des Artistes* » située au 19 rue George Clemenceau - 76260 EU, représenté par son président, Monsieur Anthony Alix. Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Accueil au théâtre.

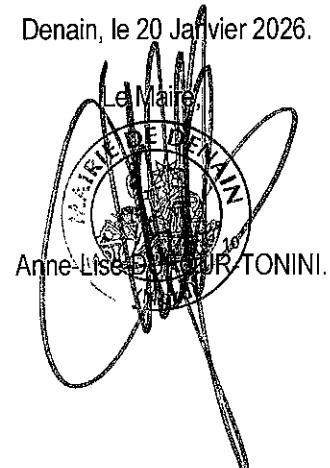
■ **Article 2 :**

Les contrats ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire seront signés par mes soins.

■ **Article 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039 - 59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

Denain, le 20 Janvier 2026.



Le Maire
Anne-Lise GOURTONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-rendu de la réception en Sous-Prefecture le..... et de la publication le.....